

Une séance ordinaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la bibliothèque de l'école secondaire Rosemère, 530, rue Northcote, Rosemère (Québec) le mercredi 1999-09-22, à 19 h 30; y étaient présents :

Steve Bletas, président; William Pollock, vice-président; Natalie Auclair, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svtelis et Edward Turchyniak, commissaires; Mario Gaulin et Pierre Niding, commissaires-parents; et Dominic Martini, directeur général.

Étaient également présents : Robert Vallerand, directeur général adjoint; Lorraine Archambault, directrice du Service des ressources financières; Laiq Hanafi, directeur des Services éducatifs; Jean-Guy Messier, directeur des technologies de l'information; Agostino Santini, conseiller-cadre à la direction; Michael Stirrup, directeur du Service des ressources humaines; Raymond Thivierge, directeur du Service des ressources matérielles; et Jocelyne Thompson-Ness, secrétaire de séance. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : Linda Gagnon et Glen Haines, commissaires.

Le président a ouvert la séance à 19 h 30.

## 1.0 INTRODUCTION

On a proposé d'apporter les modifications et ajouts suivants à l'ordre du jour :

### 5.0 DOSSIERS À L'ÉTUDE :

5.6	Rapport Proulx .....	INFO
5.7	Anciens conducteurs d'autobus .....	INFO

### 6.0 AFFAIRES CORPORATIVES :

6.3	Procès-verbaux du comité exécutif .....	INFO
6.4	Académie Hillcrest .....	INFO

### 9.0 RESSOURCES MATÉRIELLES :

9.2	Annexe McCaig .....	INFO
-----	---------------------	------

### 11.0 SERVICES ÉDUCATIFS :

11.1	Entente entre commissions scolaires .....	RES
------	---	-----

990922-CA-  
0020

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que l'ordre du jour soit approuvé tel qu'il a été modifié.

**Adopté à l'unanimité**

## 2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Steve Kmec a avisé verbalement qu'à la page 208 du procès-verbal de la séance ordinaire du 1999-08-25, à la résolution n° 990825-CA-0007, son nom a été omis et devrait figurer dans la section CONTRE.

0219

Carolyn Curiale a avisé verbalement qu'à la page 210 dudit procès-verbal, le résultat du vote pour la résolution n° 990825-CA-0011 devrait se lire « **Adopté à l'unanimité** ».

Les erreurs suivantes ont aussi été relevées : à la page 203, au point 1.0 : Ajouts à l'ordre du jour, le point 6.0 devrait se lire : AFFAIRES CORPORATIVES; à la page 205 de la version anglaise, le 8<sup>e</sup> paragraphe devrait se lire : « ...*Edward Turchyniak for the intervention...* »; et à la page 216 de la version anglaise, au point 15.0, la 4<sup>e</sup> ligne devrait se lire « ... *contacted with a decision as soon as possible.* »

990922-CA-  
0021

IL EST PROPOSÉ PAR Nazario Facchino que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 1999-08-25, et dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé tel que corrigé.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Nathalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Morten Schrier, Mary Svtelis, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :** William Pollock, Nancy Rupnik

3.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président a rappelé aux membres du conseil que l'atelier annuel de l'Association québécoise des commissions scolaires anglophones (AQCSA) aura lieu le 1999-10-30. Il a prié ceux et celles qui souhaitent y assister de communiquer avec Jocelyne Thompson-Ness pour s'inscrire.

990922-CA-0022

IL EST PROPOSÉ PAR Peter Haldimand que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise le remboursement du coût de l'inscription de 30 \$ et des frais de déplacement aux commissaires et aux administrateurs qui assisteront à l'atelier de l'Association québécoise des commissions scolaires anglophones (AQCSA) le 1999-10-30.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Nathalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svtelis,

**CONTRE :** Walter Fogel

**ABSTENTION :** Edward Turchyniak

Le président s'étant informé au sujet du rapport Proulx, Carolyn Curiale a mentionné que le gouvernement avait repoussé la date limite pour la présentation d'un mémoire au 1999-10-22. Elle a précisé que le sous-comité se réunira de nouveau pour préparer un mémoire plus complet que celui qui a été présenté le 1999-08-25. Elle a ensuite précisé que si la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaitait présenter ce mémoire au gouvernement, le document du sous-comité devra être soumis à l'approbation du comité exécutif, car la prochaine séance du conseil aura lieu après la date limite.

En réponse à une question de Peter Haldimand sur l'apport des parents dans ce dossier, M<sup>me</sup> Curiale a spécifié que compte tenu du court délai imparti, le sous-comité n'a pas eu le temps de consulter les groupes de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Pierre Niding a souligné que le comité de parents avait discuté du rapport Proulx, mais qu'il n'avait tiré aucune conclusion. Il a déclaré que si le comité de parents avait l'occasion d'en discuter à nouveau avant le 1999-10-22, il soumettra ses commentaires au sous-comité.

0220

Le président a annoncé qu'un comité conjoint avait été formé pour étudier la question du financement du transport scolaire. Ce comité se compose de représentants du ministère de l'Éducation, de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de l'Association des transporteurs d'écoliers du Québec. George Paquette, régisseur du transport, siège au comité. Un rapport devrait être publié pour la fin du mois de décembre.

En réponses aux questions relatives à l'allocation spéciale de transport pour 1998-1999 reçue du ministère de l'Éducation, le directeur général a expliqué que l'ajustement de 250 000 \$ apporté à l'allocation 1998-1999 ne sera pas récurrent. Ce montant servira à compenser le déficit enregistré dans le transport pour 1998-1999.

Le président s'est informé au sujet du manque de fonds accordés pour les élèves qui ont des besoins particuliers. Le directeur général a mentionné que toutes les commissions scolaires déploraient la situation et qu'une analyse du dossier était en cours au ministère.

Le directeur général adjoint a fait part d'une lettre de François Legault dans laquelle il souligne que les débrayages des élèves mettent en péril la sécurité générale.

Mario Gaulin a quitté la séance.

**HEURE : 20 h 13**

Le directeur général a fait part des débrayages organisés par les élèves de quelques écoles secondaires de la commission scolaire pour protester contre la suspension de leurs activités parascolaires.

Mario Gaulin a réintégré la salle.

**HEURE : 20 h 15**

Le conseil a discuté de la question des débrayages.

En réponse à une question du président, le directeur général a fait le point sur la demande d'injonction interlocutoire concernant l'organisation des services de transport. Il a précisé que l'audience avait été reportée au 1999-09-29 à la demande de l'avocat des demandeurs.

#### 4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Linda Kafenzakis, présidente du conseil d'établissement de l'école primaire Genesis, a remis au conseil une pétition de l'école qui porte sur les modifications apportées au programme d'immersion française contenu au projet de politique sur le curriculum d'études du primaire. Elle a demandé au conseil de maintenir le statu quo.

Le directeur général a expliqué que le comité des services éducatifs avait pris les inquiétudes de l'école primaire Genesis en considération lors de l'analyse de la politique.

James O'Grady, un parent de l'Académie Hillcrest, a aussi remis une pétition au sujet des modifications que l'on propose d'apporter au programme d'immersion française dans la nouvelle politique sur le curriculum d'études du primaire.

Le directeur général a avisé le conseil que le comité des services éducatifs avait analysé la position de l'Académie Hillcrest lors de la révision de la politique.

Le président a remercié M<sup>me</sup> Kafenzakis et M. Grady d'avoir présenté leur pétition.

0221

5.0 DOSSIERS À  
L'ÉTUDE

### **5.1 Politique no 99-ED-04 : Curriculum d'études du primaire :**

Le directeur général a passé en revue les modifications qui ont été apportées au projet de politique sur le curriculum d'études du primaire. Il a précisé que le sujet qui soulevait le plus de controverse était l'obligation d'enseigner l'anglais au moins soixante (60) minutes par jour, car ceci vient altérer le programme d'immersion française. L'obligation d'enseigner le français au moins soixante (60) minutes par jour a été accueillie favorablement.

Il a expliqué que cette politique établissait le cadre dans lequel la commission scolaire pourra réaliser son mandat de voir à l'application des régimes pédagogiques et des dispositions de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3).

*IL EST PROPOSÉ PAR Grace Nesi que, sur la recommandation du comité des services éducatifs, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 99-ED-03 : Curriculum d'études du primaire, telle qu'elle a été révisée comme suite à la consultation.*

Une discussion s'est ensuivie sur le curriculum d'études du primaire.

990922-CA-0023

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que la politique n°99-ED-03 : Curriculum d'études du primaire soit modifiée en remplaçant la 4<sup>e</sup> ligne de la subdivision 2.4.1, par « ...un minimum de 60 minutes par jour pour les classes de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

**CETTE MOTION A ÉTÉ REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Walter Fogel, Steve Kmec, Morten Schrier

**CONTRE :** Nathalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Mary Sotelis, Edward Turchyniak

990922-CA-0024

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que la politique n° 99-ED-03 : Curriculum d'études du primaire soit modifiée par la suppression à l'article 2.5, 2<sup>e</sup> ligne, des mots « et 60 minutes par jour d'anglais ».

**CETTE MOTION A ÉTÉ REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Walter Fogel, Steve Kmec, Morten Schrier

**CONTRE :** Nathalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Mary Sotelis, Edward Turchyniak

990922-ED-0025

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que la politique n° 99-ED-03 : Curriculum d'études du primaire soit modifiée en ajoutant à la fin de la subdivision 4.10.2 les mots « à l'exclusion des programmes d'immersion française où l'anglais doit être dispensé dans les classes de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. »

**CETTE MOTION A ÉTÉ REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Walter Fogel, Steve Kmec, Morten Schrier

**CONTRE :** Nathalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Mary Sotelis, Edward Turchyniak

0222

990922-ED-0026

IL EST PROPOSÉ PAR Grase Nesi que, sur la recommandation du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 99-ED-03 : Curriculum d'études du primaire, telle qu'elle a été révisée comme suite à la consultation.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :**

Nathalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Mary Sotelis, Edward Turchyniak

**CONTRE :**

Walter Fogel, Steve Kmec, Morten Schrier

## **5.2 Politique n° 99-ED-04 : Curriculum d'études du secondaire :**

Le directeur général a fait ressortir les modifications qui ont été apportées à la politique sur le curriculum d'études du secondaire au terme de la consultation.

Mario Gaulin et Pierre Niding se sont excusés et sont partis.

**HEURE : 21 h 10**

*IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que, sur la recommandation du comité des services éducatifs, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 99-ED-04 : Curriculum d'études du secondaire tel qu'elle a été révisée comme suite à la consultation.*

Une discussion s'est ensuivie sur la politique.

James McDougall a accepté la suggestion de Walter Fogel d'insérer au curriculum du secondaire le point 4.9.1 contenu dans la politique n° 99-ED-03 : Curriculum d'études du primaire dans la politique sur le.

990922-ED-0027

IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que, sur la recommandation du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 99-ED-04 : Curriculum d'études du secondaire, telle qu'elle a été révisée comme suite à la consultation.

**Adopté à l'unanimité**

Le président a demandé qu'il y ait une pause de dix (10) minutes.

**HEURE : 21 h 17**

La séance a repris.

HEURE : 21 h 27

Pierre Garofano s'est dit déconcerté que les commissaires-parents soient encore partis avant la fin de la séance, car les points qui ont été ajoutés à l'ordre du jour à leur demande demeureront en suspens.

### **5.3 Politique no 99-ED-05 : Évaluation des apprentissages :**

Le directeur général a fait part du résultat de la consultation sur la politique relative à l'évaluation des apprentissages. Il a expliqué que cette politique établissait le cadre dans lequel la commission scolaire et les écoles pourront réaliser leur mandat relié à l'évaluation des apprentissages. Il a noté que la politique comprend aussi les normes pour le passage d'un cycle à un autre.

0223

990922-ED-0028

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Garofano que, sur la recommandation du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 99-ED-05 : Évaluation des apprentissages dans les écoles primaires et secondaires, telle qu'elle a été révisée comme suite à la consultation.

**Adopté à l'unanimité**

### **5.4 Politique no 99-FR-01 : Remboursement des frais de déplacement :**

Le directeur général a passé en revue les modifications qui ont été apportées à la politique au terme de la consultation :

Le conseil a discuté de la politique et s'est entendu pour apporter les modifications suivantes :

- Point 4.1.8 : « pour les billets de métro » est remplacé par « le transport en commun ».
- Point 4.2.1 : dans la version anglaise, « *tip* » est remplacé par « *gratuity* »
- Point 5.3 : « au chèque de paie du commissaire ou de l'employé » est remplacé par « à l'allocation de frais de représentation du commissaire ou au chèque de paie de l'employé. »

990922-FR-0029

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que, sur la recommandation du comité des ressources financières, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 99-FR-01 : Politique de remboursement de frais de déplacement et de représentation pour les membres du conseil des commissaires et le personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, telle qu'elle a été révisée comme suite à la consultation.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Nathalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svtelis, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Steve Kmec

### **5.5 Dates du comité exécutif :**

Le conseil a discuté du calendrier des séances des comités et il s'est dit d'accord pour aviser Jocelyne Thompson-Ness de tout changement qui surviendra durant l'année.

## 5.6 **Rapport Proulx :**

990922-CA-0030

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate le sous-comité chargé d'analyser le rapport Proulx de soumettre au comité exécutif pour approbation une mise à jour du mémoire qu'il a préparé afin de le transmettre à l'AQCSA d'ici le 1999-10-20.

**Adopté à l'unanimité**

## 5.7 **Anciens conducteurs d'autobus :**

Carolyn Curiale a informé le conseil que, relativement aux questions qu'elle a posées au sujet de la garantie de salaire accordée aux anciens conducteurs de la commission scolaire, elle était heureuse de rapporter que l'un d'eux l'a avisée que le salaire qu'il reçoit de son nouvel employeur se rapproche de celui que lui versait la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

0224

Walter Fogel a invoqué la question de privilège et il a noté que certaines personnes n'ont pas accès à un télécopieur et, par conséquent, ne peuvent pas transmettre leurs questions par télécopieur à Jocelyne Thompson-Ness, conformément à la recommandation comprise au procès-verbal du 1999-08-25, page 205, 3<sup>e</sup> paragraphe.

Walter Fogel a posé des questions au sujet des commentaires consignés à la page 206, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> paragraphes du même document. Le directeur général a indiqué que l'agrandissement de la cour de récréation de la nouvelle école à Rawdon entraînera des coûts additionnels et qu'il faudra procéder par appel d'offres.

En réponse à une autre question de M. Fogel au sujet des commentaires consignés à la page 215, 4<sup>e</sup> paragraphe, le directeur général a précisé qu'on avait confié au Service du transport le soin d'assurer un suivi, ce qui a été fait.

Se référant toujours au même document, M. Fogel désirait aussi obtenir des éclaircissements au sujet des remarques contenues à la page 217, 3<sup>e</sup> paragraphe. Le directeur général a précisé qu'un processus sera mis sur pied pour rendre compte des accomplissements des élèves en dehors de la salle de classe.

990922-CA-0032

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que le conseil des commissaires annule la résolution n° 990825-CA-0007 relative à la liberté de choix de la langue d'enseignement afin de poursuivre les délibérations sur ce sujet.

**CETTE MOTION A ÉTÉ REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Walter Fogel, Steve Kmec, Nick Milas, Morten Schrier

**CONTRE :** Nathalie Auclair, Steve Bletas, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Grace Nesi, William Pollock, Mary Svtelis, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :** Carolyn Curiale, Nancy Rupnik

En réponse à une question de Nancy Rupnik au sujet du commentaire contenu à la page 207, 1<sup>er</sup> paragraphe, du procès-verbal du 1999-08-25, le directeur général a déclaré avoir écrit au conseil d'élèves de l'école secondaire Rosemère.

Le président a signalé que le comité des ressources matérielles s'était réuni au mois d'août et qu'il avait été informé des modifications apportées au plan de l'annexe McCaig.

M<sup>me</sup> Rupnik a demandé que les commissaires soient tenus au courant des événements qui surviennent, tels les débrayages d'élèves, afin qu'ils puissent répondre aux questions qu'on leur pose.

## 6.0 AFFAIRES CORPORATIVES

### 6.1 Vente de terrain – Prévost :

Le directeur général adjoint a expliqué le contexte de la demande d'acquisition d'un terrain dans la paroisse de Saint-Jérôme par la Ville de Prévost pour y construire une garderie à but non lucratif.

*ATTENDU QUE le 1982-05-04 la Commission scolaire Laurentian cédait le lot 348-73 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme à la Ville de Prévost pour la somme de 1,00 \$, en incluant une clause résolutoire au contrat de vente.*

*ATTENDU QUE la Ville de Prévost et la garderie Abri-doux se sont dites intéressées à faire l'acquisition d'une superficie de 22 000 pieds carrés du lot 348-73 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme, situé dans la ville de Prévost;*

*ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a accepté de libérer une partie du terrain de la clause résolutoire prévue au contrat de vente initial;*

0225

*ATTENDU QU'une garderie à but non lucratif serait construite sur cette partie du lot 348-73;*

*ATTENDU QUE la Ville de Prévost a offert 10 000 \$ pour libérer cette partie du terrain de la clause résolutoire;*

*ATTENDU QUE la Direction et le comité des ressources matérielles sont en faveur de cette transaction;*

*IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande au ministre de l'Éducation l'autorisation de céder une partie du **lot 348-73** situé dans la paroisse de Saint-Jérôme à la Ville de Prévost en conformité avec l'entente négociée entre les parties;*

*ET QUE la clause résolutoire continue de s'appliquer à la partie restante de l'immeuble, de la façon prévue au contrat de vente signé le 1982-05-04.*

*DE PLUS QUE la vente du terrain soit subordonnée à l'approbation du ministère de l'Éducation; ET QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soit autorisée à injecter le produit de cette vente dans la réfection de ses bâtiments.*

Une discussion s'est ensuivie sur l'offre d'achat et le motionnaire, Edward Turchyniak, a accepté de modifier le libellé selon la recommandation de Walter Fogel.

990922-CA-0031

*ATTENDU QUE le 1982-05-04 la Commission scolaire Laurentian cédait le lot 348-73 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme à la Ville de Prévost pour la somme de 1,00 \$, en incluant une clause résolutoire au contrat de vente.*

*ATTENDU QUE la Ville de Prévost et la garderie Abri-doux se sont dites intéressées à faire l'acquisition d'une superficie de 22 000 pieds carrés du lot 348-73 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme, situé dans la ville de Prévost;*

*ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a accepté de libérer une partie du terrain de la clause résolutoire prévue au contrat de vente initial;*

*ATTENDU QU'une garderie à but non lucratif serait construite sur cette partie du lot 348-73;*

*ATTENDU QUE la Ville de Prévost a offert 10 000 \$ pour libérer cette partie du terrain de la clause résolutoire;*

*ATTENDU QUE la Direction et le comité des ressources matérielles sont en faveur de cette transaction;*



IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande au ministre de l'Éducation l'autorisation de céder une partie du **lot 348-73** situé dans la paroisse de Saint-Jérôme à la Ville de Prévost en conformité avec l'entente négociée entre les parties;

ET QUE tous les coûts y afférents, c.-à-d. les honoraires de notaire et d'avocat, les frais d'arpentage, etc., soient à la charge de l'acquéreur.

ET QUE la clause résolutoire continue de s'appliquer à la partie restante de l'immeuble, de la façon prévue au contrat de vente signé le 1982-05-04.

DE PLUS QUE la vente du terrain soit subordonnée à l'approbation du ministère de l'Éducation; ET QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soit autorisée à injecter le produit de cette vente dans la réfection de ses bâtiments et ce, sans pénalité.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svolitelis, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Nick Milas

0226

### **6.2 Messagerie vocale :**

Comme suite à une demande pour la mise en place d'un système de messagerie vocale pour les commissaires, le directeur général a attiré l'attention du conseil sur la liste des postes de boîte vocale et la procédure que les commissaires doivent suivre pour accéder à leur boîte vocale respective.

Une discussion s'est ensuivie durant laquelle plusieurs commissaires ont indiqué qu'ils ne voulaient ni de boîte vocale ni d'adresse électronique.

Le directeur général a répliqué qu'on allait retirer le poste de ceux et celles qui ne souhaitent pas se prévaloir de ce service et annuler leur adresse électronique.

### **6.3 Procès-verbal du comité exécutif :**

En réponse à une question de Walter Fogel concernant le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 1999-08-17 et l'installation de classes modulaires à l'école primaire Joliette, le directeur général a indiqué que la compagnie qui fournit les classes modulaires ne les avait pas installées au bon endroit et qu'elle avait dû les déplacer.

Le directeur du Service des ressources matérielles a précisé que cela avait été fait sans frais additionnels pour la commission scolaire.

### **6.4 Académie Hillcrest :**

Ce sujet n'a pas fait l'objet de discussion car le commissaire-parent qui a demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour était parti.

Le directeur général adjoint a expliqué au conseil en quoi consisterait la mise sur pied d'un réseau de fibres optiques. Il a expliqué que la Commission scolaire de Laval et la Commission scolaire des Affluents participeraient à la création du réseau. Il a ajouté que Service Master avait analysé le projet et était confiant.

Une discussion s'est ensuivie sur le projet de mise en place d'un réseau de fibres optiques.

990922-IT-0033

ATTENDU QUE la Commission scolaire de Laval a invité la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à prendre part à la création d'un réseau de fibres optiques;

ATTENDU QUE la Direction et le comité des technologies de l'information appuient cette initiative;

IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que, sur la recommandation du comité des technologies de l'information, le conseil des commissaires approuve le choix d'un réseau de fibres optiques pour relier les écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au serveur d'information à vaste zone de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier là où c'est possible.

**Adopté à l'unanimité**

990922-IT-0034

ATTENDU QUE la Commission scolaire de Laval a invité la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à prendre part à la création d'un réseau de fibres optiques;

0227

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit donner sa réponse à la Commission scolaire de Laval avant le 1999-09-30;

ATTENDU QUE le réseautage externe est une dépense admissible à la mesure d'allocation 50590;

ATTENDU QUE la Direction et le comité des technologies de l'information appuient cette initiative;

IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que, sur la recommandation du comité des technologies de l'information, le conseil des commissaires autorise le directeur général à s'associer à la Commission scolaire de Laval pour mettre en place un réseau de fibres optiques; ET QUE la phase I du projet consiste à relier les écoles et les centres situés à Laval ainsi que le centre administratif au réseau de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

ET DE PLUS que la part de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour la phase I du projet n'excède pas 450 000 \$.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :**

**Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svtelias, Edward Turchyniak**

**CONTRE :**

**Walter Fogel**

990922-IT-0035

ATTENDU QUE la Commission scolaire de Laval a invité la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à prendre part à la création d'un réseau de fibres optiques;

ATTENDU QUE la Direction et le comité des technologies de l'information appuient cette initiative;

IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que, sur la recommandation du comité des technologies de l'information, le conseil des commissaires mandate le directeur général d'étudier la possibilité de créer des réseaux de fibres optiques similaires en partenariat avec d'autres commissions scolaires francophones situées sur le territoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adopté à l'unanimité**

Le directeur général a expliqué que bien que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier aimerait relier toutes ses écoles au réseau de fibres optiques, il faut d'abord étudier la faisabilité de procéder à un tel investissement dans les régions les plus éloignées.

990922-IT-0036

ATTENDU QUE la Commission scolaire de Laval a invité la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à prendre part à la création d'un réseau de fibres optiques;

ATTENDU QUE la Direction et le comité des technologies de l'information appuient cette initiative;

IL EST PROPOSÉ PAR William Pollock que, sur la recommandation du comité des technologies de l'informatique, le conseil des commissaires autorise le directeur général à entreprendre une étude de faisabilité pour la mise en place d'un réseau de fibres optiques qui couvrirait l'ensemble du territoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adopté à l'unanimité**

0228

990922-CA-0037

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que la séance soit prolongée de trente (30) minutes.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :**

**Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Walter Fogel, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svtelits, Edward Turchyniak**

**CONTRE :**

**Nazario Facchino**

8.0 RESSOURCES HUMAINES

990922-HR-0038

ATTENDU QUE le directeur général a procédé à l'affectation des gestionnaires et que le poste de directeur adjoint de l'école secondaire catholique Laval demeure vacant;

ATTENDU QUE cet emploi est compris au plan de classification contenu au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

ATTENDU QUE cet emploi a été affiché et qu'un comité de sélection a été convoqué en vertu des « Conditions d'emploi des gestionnaires de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier »;

IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que, sur la recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage la personne dont le nom suit au poste de directeur adjoint d'école secondaire, à compter du 1999-09-23, en conformité avec son contrat individuel, ET QU'elle soit affectée à l'école secondaire catholique Laval.

Chris Roblin

directeur adjoint

année scolaire 1999-2000

**Adopté à l'unanimité**

Le directeur général a mentionné que le système de perfectionnement professionnel avait été négocié conformément aux exigences de l'accord local.

990922-HR-0039

IL EST PROPOSÉ PAR Mary Sotelis que, sur la recommandation du comité de perfectionnement professionnel et du comité des ressources humaines, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve **LE SYSTEME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL 1999-2000**, tel qu'il apparaît au document n° 990922-HR-002.

**Adopté à l'unanimité**

Le directeur général a rapporté que le comité des ressources humaines avait revu le programme d'aide au personnel.

990922-HR-0040

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a approuvé le maintien du programme d'aide au personnel;

ATTENDU QUE ce programme a été revu par le comité des ressources humaines;

ATTENDU QUE la Direction recommande ce programme;

0229

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que, sur la recommandation du comité des ressources humaines, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage la firme Montrose Inc. pour diriger le programme d'aide au personnel du 1999-07-01 au 2000-06-30, en conformité avec les termes stipulés au contrat.

**Adopté à l'unanimité**

Le directeur général a fait part des modifications qu'on propose d'apporter à l'accord local, lesquelles reflètent le mandat qu'on lui a confié au mois de juin.

990922-HR-0041

ATTENDU QUE le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont accepté de revoir certaines clauses de l'accord local en vigueur depuis le 1998-11-07;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a mandaté le directeur général d'engager des pourparlers pour modifier l'accord local;

IL EST PROPOSÉ PAR Morten Schrier que, sur la recommandation du comité des ressources humaines, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier modifie l'accord local intervenu entre le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier conformément au document n° 990922-HR-001.

**Adopté à l'unanimité**

9.0 RESSOURCES MATÉRIELLES

**9.1 Restauration de l'école primaire John F. Kennedy :**

Le président a fait un rapport sur l'avancement des travaux à l'école primaire John F. Kennedy. Il a dit que l'école devait rouvrir le 1999-09-20, mais qu'une visite des lieux le 1999-09-13 a révélé que l'école ne sera pas prête pour cette date.

Il a fait part des mesures qui ont été prises pour relocaliser les élèves de cette école afin qu'ils puissent débiter leurs cours le 1999-09-20.

Nazario Facchino a quitté la séance.

**HEURE : 22 h 38**

Le président a remercié le directeur général; le Service des ressources matérielles; le Service du transport scolaire; la Commission scolaire de Laval; Glen Hogan, directeur de l'école secondaire Sacred Heart (1<sup>er</sup> cycle); Siverio Mirarchi, directeur de l'école primaire Genesis; Gary Morin, directeur de l'école primaire St-Paul; et Willy Speeckaert, directeur de l'école secondaire catholique Laval, d'avoir aidé à relocaliser les élèves de l'école primaire John F. Kennedy.

Il a remercié tout particulièrement Linda DiDomenico, directrice de l'école primaire John F. Kennedy, de sa compréhension et sa patience, et d'avoir travaillé sans répit pour s'assurer que les élèves soient bien accueillis dans leur nouveau milieu scolaire. De plus, il a remercié le personnel enseignant de l'école primaire John F. Kennedy des efforts qu'il a déployés pour préparer la rentrée des élèves.

Nazario Facchino a réintégré la salle.

**HEURE : 22 h 41**

Steve Kmec a demandé si lorsque des travaux majeurs de rénovation seront entrepris dans le futur la commission scolaire aura un plan de rechange pour la scolarisation des élèves dans d'autres établissements, au cas où elle devrait faire face à des imprévus. Le directeur général a admis qu'un tel plan serait utile, mais que dans le cas de l'école primaire John F. Kennedy aucun établissement ne pouvait accueillir 400 élèves, d'où la décision de retarder la rentrée au lieu de répartir les élèves dans plusieurs bâtisses. Malheureusement, comme nous ne pouvions plus repousser la rentrée, nous avons dû agir rapidement et nous résigner à relocaliser les élèves dans diverses écoles.

0230

Le conseil a délibéré sur la restauration de l'école John F. Kennedy.

Edward Turchyniak a suggéré d'envoyer une lettre de remerciement à tous les membres du personnel de l'école John F. Kennedy et à tous ceux et celles qui ont prêté main forte à la commission scolaire durant les travaux.

990922-MR-0042

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a accepté de procéder à la restauration de l'école primaire John F. Kennedy à l'intérieur d'un projet à frais partagés avec le ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE le coût du projet avait été estimé initialement à 1 633 301 \$ et que les mises de fonds du ministère de l'Éducation et de la commission scolaire devaient être respectivement de 1 035 689 \$ et de 524 113 \$;

ATTENDU QUE durant l'exécution des travaux bon nombre de vices de construction ont été décelés suscitant ainsi des dépenses additionnelles;

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles a rédigé un rapport pour justifier les coûts additionnels auprès du directeur des Services des équipements scolaires;

ATTENDU QUE le coût des travaux est maintenant évalué à 2 385 811,40 \$;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ne peut financer les coûts additionnels à même son budget sans demander au gouvernement l'autorisation de contracter un emprunt de 702 502 \$, lequel serait amorti sur plusieurs années;

IL EST PROPOSÉ PAR Nick Milas que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande au ministère de l'Éducation de faire une mise de fonds supplémentaire pour couvrir les coûts additionnels encourus pour la restauration de l'école primaire John F. Kennedy, suivant le pourcentage établi au projet à frais partagés initial, notamment de verser une contribution égale aux deux tiers des coûts, soit environ 452 590 \$; ET QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'engage à injecter 250 000 \$ en sus de sa part initiale, en puisant à même ses ressources budgétaires.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Sotelis, Edward Turchyniak

CONTRE :

Walter Fogel

## 9.2 Annexe McCaig :

En réponse à une question de Steve Kmec au sujet du statut du projet de l'annexe McCaig, le directeur général a déclaré que l'annexe ouvrira le 1999-08-30. Quatre-vingt-quinze pour cent du travail a été effectué et tout le monde semble satisfait des résultats.

Le directeur général a précisé que l'aménagement de l'annexe McCaig était un projet en régie interne et il a remercié le Service des ressources matérielles.

## 10.0 RESSOURCES FINANCIÈRES

Le directeur général a passé les budgets des écoles en revue. Il a noté que les budgets de l'école secondaire catholique Laval et des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle n'avaient pas encore été adoptés par leur conseil d'établissement respectif et seront soumis au conseil une fois qu'ils l'auront été. De plus, le budget de l'école primaire Crestview a dû être soumis à nouveau au conseil d'établissement pour adoption.

0231

Walter Fogel a demandé comment les budgets des écoles étaient dressés. Le directeur général a répondu qu'ils avaient été préparés à partir des paramètres budgétaires qui ont été approuvés par le conseil au printemps dernier.

Steve Kmec a demandé comment les écoles et les centres dont le budget n'a pas encore été adopté pourraient fonctionner. Le directeur général a mentionné que la Direction autorisera l'engagement de dépenses mensuelles en fonction de l'allocation budgétaire de l'école ou du centre.

990922-FR-0044

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que, sur la recommandation du comité des ressources financières, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les budgets préliminaires des écoles pour l'année scolaire 1999-2000, lesquels ont été préparés selon les paramètres budgétaires pour les écoles et les centres pour l'année scolaire 1999-2000, tels qu'ils apparaissent au document n° 990922-FR-001.

**Adopté à l'unanimité**

## 11.0 SERVICES ÉDUCATIFS

990922-ED-0043

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Rupnik qu'en vertu de l'article 213 du Projet de loi n° 107 : Loi sur l'instruction publique (1988, chapitre 84), le directeur général soit autorisé à **CONCLURE UNE ENTENTE** pour la prestation du service de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement au primaire et au

secondaire pour l'année scolaire 1999-2000 avec les commissions scolaires et les établissements d'enseignement régis par la Loi sur l'enseignement privé qui sont énumérés ci-après :

Commission scolaire English-Montréal  
Commission scolaire Lester-B.-Pearson  
Commission scolaire Riverside  
Commission scolaire Western Québec  
Commission scolaire Des Samares  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys  
Commission scolaire Rivière-du-Nord  
Institut canadien pour le développement neuro-intégré « Steps Ahead »  
École orale de Montréal pour les sourds  
Peter Hall  
École Summit

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svolitelis, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :** Peter MacLaurin

990922-CA-0045

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que la séance se poursuive jusqu'à ce que l'ordre du jour soit épuisé.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Mary Svolitelis, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Walter Fogel, James McDougall, Morten Schrier

0232

12.0 ÉDUCATION DES ADULTES

Pierre Garofano a transmis des félicitations au centre d'éducation des adultes pour avoir produit un dépliant de haute qualité.

13.0 TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun rapport.

14.0 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Aucun rapport.

15.0 AQCSA

Carolyn Curiale a noté que la prochaine rencontre de l'AQCSA aura lieu le 1999-09-24 et qu'un rapport sera présenté à la prochaine séance du conseil.

16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

17.0 CORRESPONDANCE

Aucune question relative à la correspondance.

18.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

En réponse à une question de Walter Fogel sur les normes préliminaires pour l'auto-administration de médicament, le directeur général a noté qu'une procédure plus détaillée sera élaborée par les Services éducatifs au cours de l'année et qu'elle sera présentée comme politique et soumise à la consultation.

Le président a attiré l'attention du conseil sur le calendrier des cérémonies de fin d'études à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier qui a été distribué en début de soirée. Il a encouragé les commissaires à y assister.

IL EST PROPOSÉ PAR Peter Haldimand que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité**

**HEURE : 23 h 05**

**PROCHAINE SÉANCE > ORDINAIRE > 1999-10-27**

---

**Robert Vallerand, secrétaire général**

---

**Steve Bletas, président**